CAN U23 (Q) : TROISIEME ET DERNIER TOUR

Sénégal-Maroc, retrouvailles électriques

(PAGE 12)

La demande de Serigne Saliou Dia à Patrick Vieira



WalfQuotidien

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 ... La clarté d'informations générales N° 10389 ■ Prix 200F ■42 ème année ■Issn 0850 6000

REJET DE LA LFI 2027 APRES LA LFR

Pastef inflexible

MOUSSA TINE : «Le Président peut faire recours à ses pouvoirs exceptionnels»

AMADOU BA, ANCIEN PREMIER MINISTRE : «Le budget sera adopté quelles que soient les divergences politiques ou politiciennes»

OUSMANE SONKO : «Rien ne se passera dans ce pays»



(PAGES 3&5)

REGARD EXTERIEUR

Mamadou Diagna Ndiaye, le thaumaturge derrière la réussite des JOJ Dakar 2026



Par Insa CAMARA

(PAGE 9)

CHRONIQUE DE OUSSEYNOU GUEYE

Entreprises publiques : Un secteur malade entretenu par un Etat fauché

(PAGE 5)

TECHNOLOGIES ET ARTS

La Biennale de Dakar face aux défis contemporains



(PAGE 7)

*Walf*Quotidien N°10389
JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

Migration irrégulière : Près de 1 500 candidats secourus en 48h



La Marine nationale est de nos jours très active dans les opérations de sauvetage des migrants clandestins

Le phénomène de la migration irrégulière continue de prendre de l'ampleur au large des côtes sénégalaises. Entre le 16 et le 17 novembre 2026, les opérations de surveillance et de lutte contre les départs clandestins, menées par la Marine nationale, ont permis de secourir 1 424 migrants et d'empêcher le départ de plusieurs autres candidats. Selon les informations communiquées par la Marine nationale, sept pirogues transportant au total 1 103 migrants ont été interceptées au large des côtes sénégalaises par ses différentes unités.

Dans le même intervalle, la station navale de Foundiougne est intervenue dans le delta du *Saloum*, où deux pirogues transportant 217 candidats à la migration irrégulière ont été secourues. *«Au Nord du pays, la station navale de Saint-Louis a également mené une opération dans la Langue de Barbarie. Celle-ci a permis de déjouer le départ de 104 migrants qui auraient été regroupés par des passeurs en vue d'une traversée clandestine»,* informe la Marine nationale. Au total, ces différentes interventions ont permis de porter assistance à 1 424 personnes en l'espace de 48 heures, illustrant l'intensité des tentatives de départ par voie maritime.

Samba BARRY

Diomaye appelle à renforcer les contrôles des côtes

Réagissant aux vagues de départs vers l'Europe en Conseil des ministres d'hier, le Président Diomaye a appelé au renforcement des contrôles à partir de nos côtes et à la mise en œuvre de mesures gouvernementales rapides, permettant de neutraliser et de juguler le fléau. S'agissant de la tragédie de *Lompoul*, il s'incline devant la mémoire des personnes décédées ou disparues en mer et présente les condoléances de la Nation aux familles éplorées.

Dans le même sillage, le président de la République demande au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique de présenter un rapport circonstancié sur les problématiques et les solutions concertées et adaptées liées au phénomène de la migration irrégulière et de faire le bilan de la stratégie et des actions menées dans le cadre du Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (Cilmi). Il insiste sur l'impératif d'accélérer le déploiement intégral des dispositifs publics ciblés, dans le cadre d'un nouveau Programme prioritaire d'insertion et de promotion de l'entreprenariat des jeunes, avant de demander au Premier ministre de tenir une réunion sur le sujet et de lui transmettre des propositions d'un programme spécial au profit des jeunes.

M. GAYE

WalfQuotidien

12, Route du Front de terre
B. P 576-Dakar

Walf Quotidien édité par le Groupe Wal Fadjri

Le groupe Wal Fadjri est une société anonyme au capital de 420 000 000 F CFA

Président Fondateur
Sidy Lamine NIASSE

Directeur de Publication
Seyni DIOP

Rédacteur en Chef
Mbagnick NGOM

Rédacteur en Chef Adjoint
Norbert Charles DIENE

88 628 99 99

12 Commercial
13 Administration
14 Rédaction

Internet:
www.walf-groupe.com

email:
walfquotidien2011@gmail.com
Impression

GRAPHIC SOLUTIONS

Distribution *Wal fadjri*

EPHEMERIDES DU JOUR

19 novembre 2022 : Didier Badji adjudant-chef de la Gendarmerie et Fulbert Sambou, sergent de l'armée nationale sont portés disparus



Didier Badji adjudant-chef de la Gendarmerie nationale servant à l'Inspection générale d'Etat et Fulbert Sambou, sergent de l'armée nationale affecté à la Direction des renseignements militaires, sont portés disparus. Des effets leur appartenant ont été retrouvés au Cap manuel à Dakar. Le corps sans vie du dernier a été retrouvé en bord de mer quelques jours plus tard.

19 novembre 2016 : Fatoumata Matar Ndiaye, vice-présidente du Conseil économique assassinée à son domicile



Assassinat à son domicile de Pikine-*Khourounar*, dans la banlieue de Dakar, de Fatoumata Matar Ndiaye, vice-présidente du Conseil économique, social et environnemental, par son chauffeur qui voulait nuitamment cambrioler sa maison. Le 21 janvier 2020, la Chambre criminelle de Dakar a condamné Samba Sékou Dia Sow, aux travaux forcés à perpétuité. Il est accusé d'avoir égorgé sa patronne.

19 novembre 2013 : Les enquêteurs de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd) démarrent la quatrième Recensement général

Démarrage par les équipes d'enquêteurs de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd) du quatrième Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage du Sénégal (RGPH-4). La population sera estimée à 13.508.715 habitants dont 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes. Avec le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), la population résidente totale en 2023 est de *18 millions 126 mille 390 personnes* (50,6% d'hommes et 49,4% de femmes). Cette population est constituée à 98,9% par des individus de nationalité sénégalaise. Entre 2013 et 2023, elle a augmenté de 2,9% par an ; à ce rythme, l'effectif de la population va doubler dans 25 ans.

19 novembre 2009 : L'école des officiers de la Gendarmerie nationale créée

Création de l'Ecole des sous-officiers de la Gendarmerie nationale (Esogn). L'école des Officiers avait été créée deux ans auparavant (29 janvier 2007) et est située à la caserne Général Mame Bounama Fall (ex Camp Pol Lapeyre à Ouakam).

19 novembre 1968 : La Reine Elisabeth II et le Duc d'Edimbourg à Dakar

Venant du Brésil, la Reine Elisabeth II et le Duc d'Edimbourg entament une visite au Sénégal. A l'aller, le couple royal britannique avait fait une escale à l'aéroport de Dakar-Yoff le 1er novembre 1968. La première visite de la reine Elisabeth II au Sénégal avait eu lieu le 6 décembre 1961.

19 novembre 1886 : Demba War Sall est élu président de la Confédération du *Cayor* par l'Assemblée des chefs du *Cayor*

Palabre de *Ndande* : Demba War Sall est élu président de la Confédération du *Cayor* par l'Assemblée des chefs du *Cayor*. De son vrai nom Meïssa Tendi Dior, il est né vers 1837 à *Trétiour* (*Mboule*). Il est le fils de Biram Coumba Sangoné Sall et de Dior M'Baye Ndéndé. Demba War est connu pour avoir été le plus proche collaborateur de Lat Dior. Il est à noter que c'est Demba War qui a intronisé Lat Dior comme *Damel* du *Cayor* après l'avoir circoncis et initié alors que celui-ci n'avait que 17 ans.

(En collaboration avec les Archives nationales)

Bloc de l'opposition : Le Pit appelle à une alternative pour défaire les populistes du pouvoir

Le comité central du Parti de l'indépendance et du travail (Pit) souscrit à la proposition de l'opposition de créer un puissant bloc qui réunit toutes les forces. *«Il revient à l'opposition, et au PIT en son sein, d'offrir aux citoyens sénégalais une alternative viable, des options rassurantes et crédibles, des plateformes adossées à une politique rationnelle, en véritable rupture avec toutes les logiques d'accaparement ou de régression nationale»*, explique le secrétaire général du Pit, Samba Sy, pour défaire les populistes au pouvoir. Et dans cette œuvre de salut public, poursuit-il en conférence de presse, hier, «aucune force n'est de trop».

Dans cette perspective, le parti invite le Front pour la défense de la démocratie et de la République à accélérer son implantation dans toutes les localités du pays et à se montrer plus offensif dans la prise en charge des préoccupations des populations. Aussi, le Comité central renouvelle son soutien aux syndicats qui luttent pour leurs droits et acquis sociaux. Dans cette perspective, le Comité central appelle ses partenaires de la Confédération pour la démocratie et le socialisme (Cds) à lever les blocages qui retardent sa transformation en Fédération. Le Comité central a, par ailleurs, mandaté le Bureau politique pour approfondir avec la Cds la réflexion sur les objectifs, les modalités de participation et les candidatures aux prochaines élections, tout en portant haut le drapeau du Pit et en affirmant son ancrage à gauche.

M. GAYE

PLENIERE

ASSEMBLEE NATIONALE

La Lfi 2027 rejetée

C'est la conséquence logique du rejet en commission des projets des budgets des ministères et des institutions. Largement majoritaire à l'Assemblée nationale, le parti Pastef a rejeté le projet de loi de finances initiale (Lfi) 2027.



La Lfi 2027 n'est pas passée

Le projet de loi de finances initiale (Lfi) 2027 n'a pas été adopté. Largement majoritaire à l'Assemblée nationale, Pastef a rejeté la première partie du projet de loi de finances initiale (Lfi) 2027 avec 126 voix contre, 18 voix pour et 3 abstentions. Cela, malgré les supplications de Cheikh Diba, le ministre de l'Economie et des Finances qui affirme que nos finances publiques se rapprochent de l'équilibre. Autre aveu: «*La dette cachée est une réalité. J'ai même été à l'origine de cette dette cachée. C'est moi qui ai calculé sur une machine. Il y a une dette qui n'a pas été communiquée aux partenaires*», laisse entendre Cheikh Diba. Pour Cheikh Diba, cela a été une épreuve singulière de faire face aux rejets des Lfr, Lfi en commission. «*Je suis là pour rendre compte avec précision. Les chiffres engagent des vies*», ajoute M. Diba. Qui assure avoir donné aux députés des réponses à leurs réserves. M. Diba rapporte que le Fmi influence les perspectives économiques du pays en 2027.

Il prévient par ailleurs sur les conséquences d'une non adoption de la Lfi 2027. Selon Cheikh Diba, elles ont pour noms des contraintes pour les programmes sociaux, les investissements sanitaires, les difficultés d'accès aux soins, le ralentissement des chantiers scolaires. En un mot : Une difficulté dans la vie réelle du citoyen, d'après Cheikh Diba. Il prévient aussi que l'incertitude prolongée complique la mobilisation des ressources. «*Je ne pense pas qu'une question de sincérité budgétaire justifie le rejet*».

Mais ces aveux n'ont pas ému le leader du parti Pastef. «*J'ai été sensible à votre plaidoyer, qui aurait fait fondre quelque chose en nous. Mais le budget est quelque chose de sérieux qui ne laisse pas place aux sentiments*», rétorque Ousmane Sonko qui affirme que l'Assemblée nationale reste ouverte au dialogue. «*Dépasionnant le débat. Il faut laisser de côté les égos et trouver une solution*», dit-il. Néanmoins, il affirme que l'Assemblée prendra les décisions et «*rien ne se passera dans ce pays*». Car, d'après lui, voter ou rejeter un budget est une prérogative de l'Assemblée nationale. «*Dans les grandes démocraties les budgets sont rejetés et rien ne se passe. L'Espagne est restée sans budget pendant 3 ans*», poursuit-il.

Mais apparement, Ousmane Sonko en veut au Fonds monétaire international (Fmi). Il affirme que la délégation du Fonds qui a séjourné au Sénégal est partout sauf à l'Assemblée nationale, alors que selon lui, c'est elle qui autorise le gouvernement à prendre des engagements financiers.

Emile DASYLVA

La députée Fatou Bintou Guèye pointe les incohérences de Pastef

Députée de Pastef à Darou Mousty, Fatou Bintou Guèye dénonce les blocages qui, selon elle, pénalisent le pays et les populations. Elle a appelé les responsables politiques à dépasser leurs divergences et à privilégier l'intérêt général. Elle a rappelé que le budget 2025 avait été adopté sans véritable débat, tout comme la loi de finances rectificative votée le 29 décembre et la loi de finances initiale de 2026. A l'époque, souligne-t-elle, aucun député de Pastef n'avait véritablement contesté la sincérité de ces textes. Elle s'étonne dès lors des réactions suscitées par le projet de loi de finances rectificative pour 2026. «*Il y a quelque chose de nouveau, c'est la rupture*», a-t-elle lancé. Pour elle, les intérêts des populations ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel des rivalités politiques. Elle dénonce une contradiction chez certains parlementaires qui, après avoir rejeté les textes budgétaires en commission, réclament aujourd'hui des infrastructures pour leurs localités. «*Si vous en arrivez à vous entendre, cela signifie que le budget est sincère. Il faut arrêter cela. On ne peut pas vouloir une chose et son contraire*», martèle la parlementaire. Elle rappelle que la réalisation des routes, des postes de santé et d'autres équipements dépend notamment de l'adoption des budgets. Elle appelle ainsi ses collègues à faire preuve de discernement et à mesurer les conséquences de leurs décisions sur les populations. **Samba BARRY**

AMADOU BA DEPUTE ET ANCIEN PREMIER MINISTRE

«Voter un mauvais budget, c'est mieux que de ne point en disposer»

Député et ancien Premier ministre, Amadou Bâ appelle à poursuivre les concertations pour l'intérêt des Sénégalais. Lors de sa prise de parole, il rappelle que lorsque l'Assemblée votait la Lfr, il se trouvait à l'étranger. N'empêche, il affirme avoir écrit à l'Assemblée nationale pour encourager la discussion. Mais le budget a été rejeté. «*Cela m'a posé un problème. Une prévision budgétaire acceptable ou mauvaise, déroulée durant 9 mois, n'est plus une prévision mais une réalité. Si les députés ne maîtrisent rien des trois mois restants, les projections seront faussées*», explique l'ancien argentier de l'Etat. Puis il ajoute: «*Voter un mauvais budget, c'est mieux que de ne point en disposer*». Malgré tout, il reste optimiste. Selon lui, sur les délais de 60 jours, il est possible de faire quelque chose pour trouver des solutions parce que les Sénégalais sont fatigués et ils commencent à être déçus des politiciens. «*On rejette et on ne rejette pas, ce n'est pas cela le problème. Le budget sera adopté avec les éléments techniques des rédacteurs du projet quelles que soient les divergences politiques ou les divergences politiciennes*», explique l'ancien Pm de Macky Sall, rappelant qu'à la campagne des législatives, il avait appelé à ce que le budget soit voté sans débat. Par ailleurs, le fondateur du parti Nouvelle Responsabilité rappelle que lors du dialogue national, il avait demandé à ce qu'on ne parle pas de politique mais de la situation économique du pays. Il aura fallu, selon lui, 4 à 5 mois pour que le débat sur la restructuration, le reprofilage de la dette se pose. Peu importe l'appellation, dit-il, les divergences proviennent de la perception qu'on a de la souveraineté.

Magib GAYE

BABACAR GAYE, ANCIEN DEPUTE

«Pour déjouer ce piège des députés de Pastef...»

«Comme si de rien n'était, l'Assemblée nationale a établi un programme d'examen et de vote (adoption ou rejet) de la LFI 2027. Il prend fin théoriquement le 30 novembre. Ce qui ferait 48 jours depuis le dépôt de la LFI pour examen et vite. C'est un piège cousu de fil blanc! En effet, si Pastef rejette la première partie (ressources de l'Etat) de la loi de finances, la seconde ne sera même pas discutée.

Pour déjouer ce piège des députés de Pastef, seule une demande de seconde lecture par le président de la République en vertu de l'article 73 de la Constitution, pourraient boucler les délais constitutionnels de 60 jours au delà desquels, le président de la République peut mettre en vigueur le projet de LFI2027 qui n'est pas définitivement adoptée en application de l'article 68 de la Constitution».

*Walf*Quotidien N°10389
JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

REPORTAGE

ACCES AUX TOILETTES PUBLIQUES

Difficile de se soulager à Dakar

A Dakar, satisfaire un besoin naturel dans les toilettes publiques relève parfois du parcours du combattant. Dans les marchés, les gares routières et les grandes artères de la capitale, les lieux de soulagement sont rares, insuffisants ou dans un état de dégradation avancé. Les riverains sont souvent contraints de parcourir de longues distances pour solliciter l'hospitalité de certains habitants.

A la gare routière Lat Dior, en plein centre-ville de Dakar, un petit bâtiment divisé en deux compartiments fait office de toilettes publiques. Situé derrière les bus de transport urbain, il accueille aussi bien les chauffeurs que les mécaniciens, restaurateurs, commerçants et autres vendeurs ambulants qui travaillent dans les environs. Sur la porte, une affiche renseigne les tarifs : «*Urine : 25 F Cfa et défécation : 50 F Cfa*». Dans cette gare très fréquentée de la capitale, ces installations constituent l'une des rares possibilités offertes aux usagers pour satisfaire leurs besoins. Mais leur capacité d'accueil reste largement en deçà de la demande. A longueur de journée, les travailleurs et les passants se succèdent dans ces lieux d'aisance, qui peinent à résister à cette forte fréquentation. L'état de dégradation des installations complique davantage la situation. Mbacké Seck, mécanicien automobile installé à la gare routière Lat Dior, connaît bien cette réalité. Pour lui, trouver des toilettes accessibles et praticables dans le centre-ville relève du miracle. «*Les toilettes ne suffisent pas compte tenu de tout ce monde qui travaille ici du matin au soir. Vous pouvez faire le tour jusqu'au marché Sandaga, il n'y a que la gare Lat Dior qui dispose de toilettes. Et encore, ces latrines sont dans un état piteux. Dès que vous franchissez la porte, vous perdez même l'envie de faire vos besoins. Il arrive même qu'elles soient bouchées, mais les gens continuent de l'utiliser*», déplore-t-il. Au rond-point Sandaga, Safiatou Sarr, vendeuse de cacahuètes, partage le même constat. Selon elle, les toilettes publiques sont tellement difficiles à trouver que les usagers doivent parfois parcourir plusieurs kilomètres pour se soulager. D'autres tentent leur chance auprès des habitants des immeubles environnants. Mais cette solution n'est pas toujours évidente. Les familles hésitent souvent à ouvrir leurs portes à des inconnus, surtout lorsqu'il s'agit de leur donner accès à leurs toilettes.



Les toilettes publiques, presque invisibles à Dakar

Quand les toilettes font défaut et que le besoin devient pressant, certains usagers à des heures tardives finissent par se rabattre sur les espaces disponibles. Derrière un véhicule stationné, dans un recoin ou à l'abri d'un mur, chacun improvise une solution de fortune. Marchand ambulant, Baba Thiam affirme que cette pratique est devenue courante dans certains endroits de la capitale. «*Il suffit de trouver un coin présumé isolé, de se cacher derrière une voiture garée, etc. A chacun sa technique, en fonction de l'environnement, au moment du besoin. Pour les hommes, c'est encore plus facile et moins pudique*», explique-t-il.

Les toilettes publiques pas adéquates pour les femmes

Il reconnaît d'ailleurs recourir quotidiennement à cette pratique pour uriner. Une réalité particulièrement préoccupante pour les femmes, davantage exposées aux difficultés liées à l'absence d'infrastructures adaptées. A la gare Petersen, le décor est tout aussi révélateur. Derrière les bus et les cars stationnés, les odeurs persistantes d'urine témoignent de l'ampleur du phénomène. Chauffeurs, commerçants et voyageurs se côtoient dans cet environnement où les installations sanitaires font cruellement défaut. «*Il n'y a pratiquement pas de toilettes au niveau de la gare*», affirme Aziz Mbodj, chauffeur. Pour les femmes qui exercent leurs activités dans ces espaces publics, cette situation peut avoir des conséquences sur leur quotidien professionnel et leur santé. Vendeuse d'eau glacée, Mariama Dansokho explique notamment être obligée de suspendre ses activités pendant ses périodes de menstruation, faute de disposer de toilettes convenables. «*C'est une situation qui nous impacte davantage, nous, les femmes. Il est très difficile pour une femme d'utiliser les toilettes publiques, car, elles ne sont pas adéquates. Parfois, vous n'y trouvez même pas d'eau. Les gens utilisent des bidons pour aller se soulager*», déplore-t-elle.

Près de 2 millions de Sénégalais ne disposent pas de toilettes sécurisées

L'accès à des toilettes sûres demeure un défi majeur au Sénégal. Selon les dernières données de 2025 publiées par le ministère de l'Assainissement, près de 2 millions de personnes, principalement dans les zones rurales, ne disposent toujours pas de toilettes sécurisées. La situation reste également préoccupante dans certaines régions du pays. A Ziguinchor, 38 % des ménages sont encore privés de services d'assainissement améliorés.

Samba BARRY



REQUETE

Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de THIES

A la requête de *Maître Ousseynou MBODJI, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Dakar et des Tribunaux de Dakar (SENEGAL), demeurant et domicilié en ladite ville, Cité Alioune SOW*

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT:

Que suite au jugement N°249/2026, rendu le 09 Juillet 2026 par le Tribunal de Grande Instance de Thiès, nous avions été requis par le sieur OUSMANE AW aux fins de procéder à sa signification à IBRAHIMA MBENGUE demeurant à Dakar quartier Grand Dakar

Malheureusement faute de trouver le sieur *IBRAHIMA MBENGUE* nous avons procédé à une signification à Mairie.

Aussi afin de parachever la signification et préserver les droits et intérêts de mon requérant je vous prie de bien vouloir m'autoriser *à publier dans le journal officiel et/ ou un moyen de large diffusion officiel* ;

Que c'est pourquoi, nous sollicitons qu'il vous plaise de nous autoriser *à publier dans le journal officiel et/ ou un moyen de large diffusion officiel.*

POUR REQUETE
Présentée à Dakar, le 30 Septembre 2026

ORDONNANCE N° 102/2026
Nous ... Président du Tribunal de Grande Instance de THIES
Vu l'article 102 du Code de Procédure Civile
Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui ;
Autorisons *Maître Ousseynou MBODJI Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Dakar et des Tribunaux de Dakar à publier dans le journal officiel et/ ou un moyen de large diffusion officiel* la signification au jugement N°249/2026, rendu le 09 Juillet 2026 par le Tribunal de Grande Instance de Thiès
.....
Pour Ordonnance
Faite et donnée en notre cabinet
Le ...

Scanné avec CamScanner

Dakar, le 30 Septembre 2026

A Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de THIES

AFFAIRE : OUSMANE AW c/ IBRAHIMA MBENGUE
OBJET : Demande d'autorisation de publication

Monsieur le Président,

Suite au jugement N°249/2026, rendu le 09 Juillet 2026 par le Tribunal de Grande Instance de Thiès, nous avions été requis aux fins de procéder à sa signification ;
Malheureusement faute de trouver le sieur *IBRAHIMA MBENGUE* nous avons procédé à une signification à Mairie.
Aussi afin de parachever la signification et préserver les droits et intérêts de mon requérant je vous prie de bien vouloir m'autoriser *à publier dans le journal officiel et/ ou un moyen de large diffusion officiel* ;

Dans cette perspective je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération

Votre bien dévoué

375, Cité Alioune Sow, Guédiawaye - BP 50...
...

Scanné avec CamScanner

POSITION | MOUSSA TINE, LEADER DU PARTI *PENCOO*, SUR LE REJET DE LA LFI 2026

«Le président de la République peut plus que suspendre l'Assemblée. Il peut la neutraliser»

Tout n'est pas perdu pour le président de la République. Malgré le blocage du budget, il dispose d'une marge de manœuvre pour dérouler son programme.

Dans un texte intitulé : «Obus à fragmentation retardée: quelles perspectives», l'ancien député Moussa Tine et leader du parti *Pencoo*, demande au chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée nationale le 2 décembre, ensuite d'utiliser ses pouvoirs exceptionnels. *«Le 2 décembre, il retrouve la plénitude de ses pouvoirs de faire et surtout de défaire (...) Il est vrai que le chef de la majorité parlementaire va bientôt totalement épuiser ses munitions constitutionnelles. A rebours, le président de la République dispose de moyens imparables pour faire face à cette réalité politique de plus en plus hostile. En vérité, il peut plus que suspendre l'Assemblée. Il peut la neutraliser»*, dit-il. Moussa Tine affirme que l'article 52 de la Constitution envisage une solution plus efficace qu'une suspension. D'après lui, il interdit formellement la dissolution dans le contexte de l'exercice des pouvoirs exceptionnels. En effet, selon lui, clairement et subtilement l'article 52 de la constitution interdit seulement une dissolution après le recours aux pouvoirs exceptionnels mais autorise formellement le président de la République à dissoudre d'abord et de faire ensuite recours à ses pouvoirs exceptionnels encore appelés pouvoirs de crise. A l'en croire, une lecture minutieuse de la totalité de l'article 52 permet de saisir ce subtil glissement vers cette autorisation masquée.

Ces prérogatives constitutionnelles

Il explique que l'article commence par évoquer toutes les règles qui empêchent le musellement du parlement par l'Exécutif dans le contexte de l'exercice des pouvoirs exceptionnels avant subitement d'énoncer à la dernière phrase du dernier alinéa: *«Lorsque ceux-ci (les pouvoirs exceptionnels) sont exercés après la dissolution de l'Assemblée nationale, la date des scrutins fixée par le décret de dissolution ne peut être reportée, sauf cas de force majeure constaté par le Conseil constitutionnel»*. D'après lui, à bien lire donc, la Constitution permet au Président de s'appuyer sur l'article 87 pour dissoudre l'Assemblée nationale dès le 2 décembre et dès le 3 décembre il pourra recourir à ses pouvoirs exceptionnels.

En cas de dissolution, l'Assemblée nationale ne peut plus se réunir même si les députés gardent leurs titres jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée nationale. *«Or, l'article 52 n'apporte qu'une seule restriction au Président dans l'hypothèse de l'exercice des pouvoirs exceptionnels après une dissolution et ne remet en selle aucune autre des restrictions qui lui sont imposées»*, précise Moussa Tine expliquant que la seule chose que la constitution lui interdit, c'est de revenir sur la date du scrutin indiquée dans le décret portant dissolution de l'Assemblée nationale sauf cas de force majeure constatée par le Conseil constitutionnel, d'ailleurs. Autrement, poursuit-il, l'Assemblée dans ce cas perd tout pouvoir de se réunir et de délibérer. Le Président reste la seule force en action….avec le judiciaire notamment le Conseil constitutionnel. Ainsi, le décret instrument des pouvoirs exceptionnels, prend une force singulière sans Assemblée pour contrôler ou pour ratifier sous peine de désuétude.



Moussa Tine, leader du parti *Pencoo*

Ch.G.DIENE

CHRONIQUE | ENTREPRISES PUBLIQUES

Un secteur malade entretenu par un Etat fauché

Par Ousseynou GUEYE

L'Etat traîne comme un boulet les subventions accordées à certaines entreprises publiques, sous forme de transfert. Selon le rapport trimestriel d'exécution budgétaire 2026, publié il y a quelques jours par le ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, les «affaires économiques» concentrent 438,5 milliards de francs Cfa de transferts courants, soit 41,81 %. Autrement dit, ce sont des subventions accordées à certaines structures publiques. Naturellement le secteur de l'énergie reçoit la part du lion avec plus de la moitié des subventions, soit 250 milliards de francs Cfa. Ce montant est estimé dans la loi de Finances initiale 2027 à 750 milliards de francs Cfa.

Au-delà du secteur de l'énergie, il y a des cas qui posent véritablement problème. La Société nationale de gestion du patrimoine du Train express régional a reçu 21,6 milliards de francs Cfa de l'Etat. Après avoir dépensé plus de 1 300 milliards de francs Cfa, elle coûte à l'Etat, chaque année, plus de 20 milliards de francs représentant la compensation des pertes d'exploitation.

La société LA POSTE est dans le même registre et a reçu 12 milliards de francs Cfa de l'Etat. L'argent a sans doute permis de payer le programme des départs volontaires et une partie des salaires des agents. Peut-on continuer à supporter les pertes d'exploitation de La POSTE qui paie ainsi les errements de gestion d'anciens directeurs généraux ? Autant le dire, La Poste coûte très chère à l'Etat, alors qu'on ne voit pas venir son embellie.

On peut s'interroger sur les 12,6 milliards de francs Cfa accordés au Fonds national pour l'entrepreneuriat rapide, alors qu'*Air Sénégal* a reçu 13,5 milliards de francs Cfa destinés à l'achat d'aéronefs. Comme d'habitude, *Dakar Dem Dikk* a reçu sa part du gâteau pour 6,9 milliards de francs Cfa, mais là le ministère de l'Economie et des finances relève que cette subvention rentre «dans le cadre de la rémunération des services publics de transport». L'ARTP a reçu 9,9 milliards de francs Cfa et l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD SA) 4,8 milliards (1,1 %).



On peut par contre s'étonner de la subvention très modeste accordée à l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) qui s'élève à 5,2 milliards de francs Cfa. Pourtant une enveloppe exceptionnelle de 10 milliards de francs Cfa lui avait été accordée pour lui permettre de réaliser ses missions. Sera-t-elle atteinte ? En tout cas, lors d'un conseil **interministériel sur la situation de l'ISRA** qui s'est tenue le 6 novembre dernier, le **Premier ministre Ahmadou Al Aminou Mouhamed Lô** a maintenu l'enveloppe exceptionnelle de 10 milliards de francs Cfa et insisté sur la sécurisation de son patrimoine et le renforcement de ses capacités. Il en faudra beaucoup plus pour permettre à l'ISRA de remplir sa mission de doter le monde rural de semences de qualité à un coût réduit. Par exemple, pour le riz, il est indispensable de gommer la différence avec les produits d'importation. Le prix du riz produit dans la vallée du Fleuve Sénégal est beaucoup plus cher que celui en provenance d'Asie. L'Etat est obligé d'accorder une subvention de 50 francs par kilo pour permettre son écoulement sur le marché local.

Pour en revenir aux entreprises nationales, il faut noter que les charges de fonctionnement sont sans commune mesure avec les investissements. On peut noter ainsi que les charges de fonctionnement des 188 organismes publics tournent autour de 58,3 % du budget alors que les investissements occupent la part congrue avec seulement 20,6 %. Dans le détail, les investissements s'établissent à 243,2 milliards de francs Cfa, soit 20,60 % des prévisions. Son taux d'exécution recule de 12,19 points sur un an, tandis que le budget de fonctionnement atteint 737,4 milliards de francs Cfa (58,28 %), dont 263,1 milliards de francs Cfa de dépenses de personnel. Il progresse de 1,17 point.

Selon le bilan fait par le ministère des Finances au 30 septembre 2026, «le suivi de la Direction du secteur parapublic (Dsp) couvre 188 organismes publics, contre 182 un an auparavant. Leur budget consolidé s'établit à 2 445,6 milliards de francs Cfa, en hausse de 5,33 % sur un an, dans un périmètre élargi». Naturellement, c'est l'Etat qui est la première source de financement avec 39,47 % du financement du budget. Le ministère des Finances note que «l'encours de la dette s'élève à 376,4 milliards de francs Cfa. Hors emprunt du Fonds d'entretien routier autonome (Fera), la dette atteint 355,7 milliards de francs Cfa, en hausse de 10,58 % sur un an et de 16,59 % depuis fin juin. Les dettes fournisseurs expliquent l'essentiel de la hausse trimestrielle».

Cette situation des entreprises publiques nécessite une intervention rapide et efficace de l'Etat. Les autorités du ministère de l'Economie et des Finances s'époumonent à protester contre les subventions qui crèvent le budget de l'Etat. Pourtant, l'Etat dépense des centaines de milliards de francs pour maintenir en vie des sociétés publiques. Certains travailleurs sont payés par le Trésor public alors qu'ils se tournent les pouces. La Poste est assez édifiante. L'Etat met en exergue certaines sociétés comme la Sonacos, la Saed, la Sodagri, etc. C'est tout le fonctionnement des entreprises du secteur public qu'il faut revoir pour éliminer tous les gâchis. Réformer ce secteur est indispensable surtout pour un Etat fauché qui doit compter ses sous avant tout emploi. Sinon c'est toute l'économie du pays qui risque d'aller à vau-l'eau.

SANTE MENTALE | TRAUMATISMES PSYCHOLOGIQUES, VIOLENCES…

Des hommes face au poids du silence

Souvent moins visibles dans les discours sur les traumatismes psychologiques, les hommes sont eux aussi confrontés aux conséquences des violences, des agressions physiques ou sexuelles. Pourtant, beaucoup peinent à exprimer leur souffrance ou à demander de l'aide, sous le poids des représentations culturelles qui les incitent à taire leurs émotions.

Les traumatismes psychologiques ne touchent pas exclusivement les femmes. Les hommes peuvent également être profondément affectés par des catastrophes, des accidents graves, des violences ou des agressions, notamment physiques et sexuelles. C'est tout le sens de la session de formation, entamée hier, sur la santé mentale à l'intention de 50 acteurs communautaires à la Ville de Dakar. Contrairement aux femmes, souvent plus enclines à exprimer leur mal-être, les hommes ont tendance à intérioriser leur souffrance. Selon Pr Tabara Sylla Diallo, psychothérapeute familiale et systémicienne à l'hôpital Principal de Dakar, cette difficulté à verbaliser leur détresse s'explique notamment par les pressions culturelles et sociales. «*Dans certaines représentations, l'homme est censé faire preuve de force, de résistance et de maîtrise de ses émotions. Reconnaître une souffrance psychologique ou solliciter un accompagnement peut alors être perçu comme un signe de faiblesse*», explique la spécialiste.

Pr Tabara Sylla ajoute que cette perception contribue à rendre la détresse des hommes moins visible et complique parfois leur accès à une prise en charge adaptée. C'est pourquoi, elle estime que cette réalité mérite une attention particulière. Les hommes, au même titre que les femmes, peuvent subir les conséquences psychologiques d'événements traumatisants, même si leur souffrance s'exprime différemment ou demeure enfouie. Dans son exposé, la psychiatre a fait un diagnostic moins reluisant de la situation de la santé mentale au Sénégal.



La Ville de Dakar a abrité, hier, une session de formation sur la santé mentale à l'intention de 50 acteurs communautaires

«Plus de 46 % des structures de soins»

En effet, elle a souligné un besoin croissant de prise en charge alors que les infrastructures sont très limitées. Pis, les rares qui existent sont presque toutes localisées dans la seule région Dakar. «*Plus de 46 % des structures de soins spécialisées sont concentrées à Dakar*», constate-t-elle. Les ressources humaines font également défaut. Le nombre de psychiatres et de personnel qualifié reste nettement insuffisant. A ces maux viennent s'ajouter la stigmatisation qui constitue un sujet lourdement tabou. Mais aussi la peur du rejet social, de la discrimination et l'incompréhension des troubles qui poussent souvent les familles à cacher la maladie ou à retarder la prise en charge. «*La santé mentale est notre bien le plus précieux. Lorsqu'elle bascule, ce sont des familles entières dont l'équilibre se fragilise*», lance la présidente de la Commission Santé de la Ville de Dakar, Ndèye Mané.

Samba BARRY

REQUETE | ANNULATION DE SON MANDAT D'ARRET

Madiambal débouté



La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Dakar a rendu son verdict ce mercredi 18 novembre 2026. Le président de la chambre, Aliou Sall, a déclaré irrecevable la requête en annulation du mandat d'arrêt international visant Madiambal Diagne, émis le 25 octobre 2025 par le juge d'instruction du Pôle judiciaire financier (Pjf). Le journaliste, exilé à Paris, a réagi avec virulence, dénonçant une décision qu'il qualifie de «*cacophonie judiciaire*» et de «*commande politique*». Au cœur de son indignation, une contradiction juridique qu'il juge grossière. Il explique avoir demandé l'annulation du mandat précisément parce qu'il n'était pas un inculpé, un statut qui, selon lui, rendait illégale la délivrance de ce mandat.

«*La Chambre d'accusation dit que je ne suis pas inculpé mais pour autant on lance un mandat d'arrêt contre moi en violation de l'article 114 du Code de procédure pénale*», s'insurge-t-il. Il souligne que le Parquet général lui-même avait estimé sa requête recevable dans la forme, rendant la décision de la Cour d'autant plus incompréhensible à ses yeux. Madiambal Diagne ne compte pas en rester là. Il annonce que son pool d'avocats, composé de Mes Elhadji Amadou Sall, Baboucar Cissé, Dior Diagne, entre autres, et de ses conseils français William Bourdon et Vincent Brengarth, va initier un recours en cassation devant la Cour suprême. Il estime que la Chambre d'accusation a préféré «*la solution de facilité*» plutôt que de se pencher sur le fond de l'affaire. (…).

Khadydja NDIAYE
(Walfnet)

CRI DU CŒUR | RARETE DES INTRANTS, PRODUITS NON ECOULES, MANQUE DE FINANCEMENTS…

Des artisans en difficulté

Les artisans du Sénégal voient leur secteur mal évoluer. Ils font face à une rareté ou une cherté des intrants, un écoulement difficile des produits, un manque de financements, un problème d'espace de travail… Autant de maux qui ont poussé l'Association des artisans textiles du Sénégal (Aats) à élever la voix. C'était au cours d'un symposium sur les enjeux de l'artisanat, organisé en collaboration avec la chambre de commerce sénégalo-iranienne en présence de l'ambassadeur d'Iran. «*Les artisans qui s'activent dans l'automobile sont tout le temps déguerpis. Pour les autres corps de métiers, ils souffrent de la cherté des prix du loyer des magasins. L'accès aux matières premières est devenu cher. Les financements nous manquent*», a énuméré Ablaye Fall, président de l'Aats. Ibrahima Eloi Sarr, chargé de communication de la Chambre de commerce sénégalo-iranienne a fait le plaidoyer. «*Les artisans méritent d'être aidés à sa juste valeur. Car investir dans l'artisanat, c'est investir dans l'emploi, dans l'entrepreneuriat, dans notre identité culturelle et dans la souveraineté économique de notre pays* », a-t-il dit. L'ambassadeur d'Iran au Sénégal Assane Asgari a promis d'accompagner les artisans.

Théodore SEMEDO

Cyan Magenta Jaune Noir

ART CONTEMPORAIN ‖ NOUVELLES TECHNOLOGIES, DIGITALISATION DE L'EXPO *IN*, EMERGENCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ETC.

Ces défis auxquels le *Dak'art* fait face

A l'ère du numérique et de l'Intelligence artificielle, la Biennale de Dakar est appelée à faire face à un monde de plus en plus connecté. Ainsi, elle gagnerait à être redimensionnée afin de relever les défis de l'heure. Regards croisés d'artistes africains sur ce rendez-vous majeur de la création contemporaine.

Artiste-graveur burkinabé, Christophe Sawadogo se réjouit du fait que la Biennale de l'art africain contemporain (Dak'Art) demeure *«une grande opportunité pour les artistes visuels ainsi que pour les habitants d'un monde qui s'enrichit de brassages»*. Pour ce passionné de poésie et de calligraphie, dont les premiers travaux ont été consacrés au dessin sur papier, le fait de disposer d'un outil comme *Dak'Art* permet de valoriser les cultures et héritages du continent. *«Pour nous, artistes vivant dans des pays enclavés, évidemment, c'est un portail ouvert au reste du monde à travers des vents et ventes favorables»*, reconnaît cet artiste qui vit et travaille à Ouagadougou.

En trente ans, la Biennale de Dakar *«a grandi, a vu grandir de jeunes créateurs»*. Pour son compère artiste-peintre sénégalais, Kalidou Kassé, qui fait ce constat, ce rendez-vous de la création africaine a été *«une rampe de lancement pour beaucoup d'artistes. Et ces derniers ont su véritablement gagner en notoriété à travers le monde, parce que la Biennale de Dakar est une vitrine ; elle est la quatrième Biennale au monde en ce moment»*. *«Dak'Art,* assure-t-il, *est guetté de partout»*. Aussi, fait remarquer Kassé : *«J'ai la chance de voyager régulièrement dans le monde, et à chaque fois, on me demande : ''Quand est-ce que la Biennale va encore se tenir ? J'aimerais bien y participer''. Cela en dit long sur la notoriété de l'événement»*.

Aujourd'hui, la question qui s'impose est *«comment faire de cet outil d'affirmation culturelle de plusieurs identités une arme de renaissance d'une nouvelle forme d'humanisme basée sur le respect mutuel ?»,* interroge Sawadogo. Sa conviction est que *«si la Biennale devient un outil culturel éminent, elle peut renforcer les initiatives socio-économiques et politiques de manière pérenne»*.

Digitaliser l'expo *In*

Face à cette préoccupation, l'artiste visuel ivoirien Jacobleu estime que *«le premier défi est que la Biennale doit pouvoir tenir face aux soubresauts des nouvelles technologies, et faire en sorte que l'art d'un point de vue traditionnel puisse persister et résister»*. Il entrevoit ainsi *«une sorte de résilience, de sorte à ce que la peinture, la sculpture, le design et toutes les œuvres réalisées des mains des créateurs puissent continuer d'exister»*. C'est pourquoi, Jacobleu prévient que *«si aujourd'hui, on veut tout mettre sur le compte du virtuel et du numérique, il n'y aura plus d'œuvre, physique, matérielle, fait-main. Et les artistes, les vrais, disparaîtront certainement de l'écosystème»*.

Toutefois, malgré la nécessité de faire preuve de discernement, Jacobleu estime qu'*«il ne faut pas se leurrer»*. Aussi, ajoute-t-il, *«nous sommes quand même à l'ère du numérique et de l'Intelligence artificielle. Ce qui, à un moment donné, obligerait la Biennale à s'ouvrir, à accorder une lucarne aux nouveaux types de productions liés au numérique»*.

C'est pourquoi, l'un des défis majeurs de la Biennale relève du volet Communication. Il faudrait, suggère l'artiste ivoirien, qu'on arrive à davantage digitaliser la Biennale ; à avoir un catalogue numérique. L'approche qui consisterait à *«proposer une visite virtuelle, de l'exposition principale IN de sorte à ce que ceux qui ne peuvent pas forcément se déplacer pour venir à la Biennale de Dakar, à partir de chez eux, à l'autre bout du monde, puissent faire une visite des lieux»* mérite d'être étudiée.



Le *Dak'Art* demeure l'une des Biennales les plus courues dans le monde

Redimensionner la Biennale

«Dans les éditions à venir, il faudrait voir comment évoluer et évaluer ce qu'on a gagné depuis 30 ans ; voir aussi quels ont été les points faibles», préconise Kalidou Kassé. Qui remarque que *«sur le plan économique, la Biennale draine énormément de monde ; donc l'économie fonctionne, des relations professionnelles se tissent. Et il y a aussi la diplomatie culturelle qui fonctionne. Maintenant, il faudrait repenser à de nouvelles orientations, parce qu'aujourd'hui, nous faisons face à un monde de plus en plus connecté. Il faudrait voir comment redimensionner la Biennale sur une autre forme»*.

Selon lui, il faudrait rechercher d'autres canaux pour voir comment tirer le maximum de profits de la Biennale. *«Quand vous allez en France, vous avez des expositions. Et quand on parle de la 'Nuit des arts', par exemple, avec ces nuits blanches, les gens peuvent tourner pendant ces manifestations. Il y a d'autres manifestations aussi qui font bouger le transport, où les bus sont reliés au TER ; les restaurants sont de plus en plus fréquentés. Il y a ainsi tout un écosystème économique qui est mis en place où chacun tire son épingle du jeu. Parce qu'on ne parle plus de culture simplement. On parle aussi d'économie. L'art est économie, et l'économie, c'est de l'art»*, argumente le «Pinceau du Sahel». Sa conviction est qu'*«on n'est plus à cette époque de l'art pour l'art. Aujourd'hui, c'est l'ère de l'art pour le progrès, l'avancement et le développement»*.

Mbagnick NGOM

DEBAT ‖ MANQUE DE SOUTIENS, DE VISIBILITE, D'ENCADREMENT…

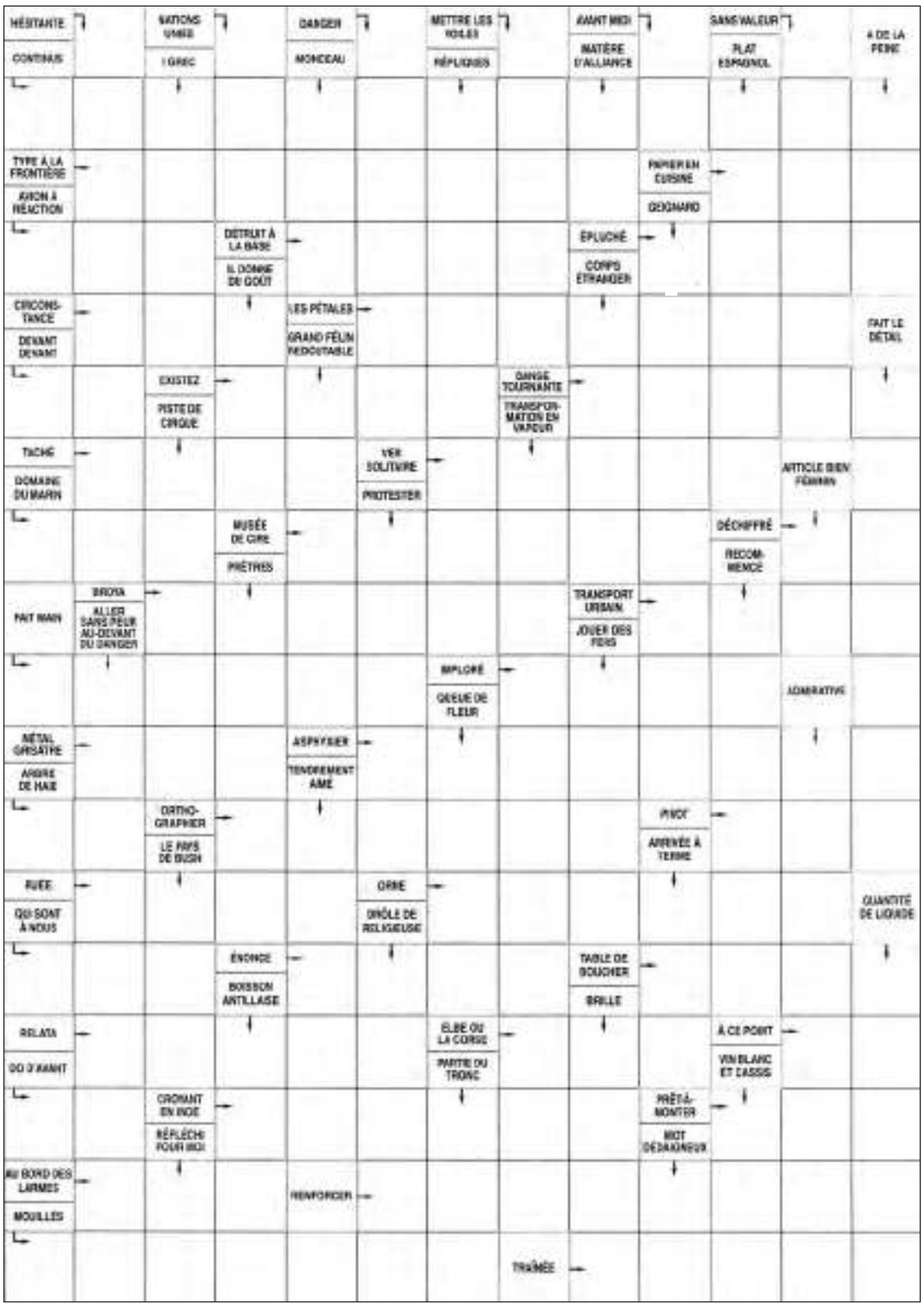
Le marché de l'art contemporain à la peine

Le marché de l'art contemporain est laissé en marge. C'est ce qu'a regretté la commissaire d'exposition, Dr Youma Fall, lundi dernier à Dakar, lors d'une conférence de presse en prélude au salon d'art contemporain prévu à la Place de la Nation du 19 au 26 novembre 2026. Cette conférence se tient en marge des préparatifs de la Biennale. L'autre constat est que du côté francophone, ce marché de l'art contemporain a beaucoup de mal à exister, autrement dit le marché francophone pose problème, selon Dr Fall. Pour le curateur Massamba Mbaye, il y a eu des initiatives de marchés, mais qu'au bout de deux ans, cela n'a pas été suivi d'effet. Selon Dr Youma Fall, l'origine de ce gap relève du fait que l'art contemporain reste élitiste et des créateurs sont laissés en marge. Elle ajoute le besoin d'avoir des espaces et moments de sociabilité sans lesquels il n'y a pas un marché. Dr Fall renforce le besoin d'avoir un marché structuré. «*Que cela ne soit pas juste des stands*», souligne-t-elle. Pour relever le défi, il faut investir dans le vide laissé par le marché de l'art contemporain. Selon Mme Fall, c'est ce qui justifie l'idée du salon. De son avis, les discussions dans le cadre du salon aideront aussi à poser le débat. En cela, elle annonce que le Pr Yacouba Konaté, expert de l'art contemporain, va poser la problématique du marché. Dr Fall ajoute qu'il faut accompagner les jeunes curateurs et ceux qui n'ont jamais eu l'occasion d'exister dans une biennale. «*Il faut que nos marchés se regardent*», ajoute-t-elle. Surtout, elle demande plus l'implication du privé dans le marché de l'art contemporain. Selon Mme Fall, la subvention tue la création. C'est pour cela que le marché privé est à développer.

Sur comment développer le marché de l'art contemporain, le curateur Massamba Mbaye soutient qu'il faut médiatiser les discours d'artistes, rendre accessible ce qu'ils font. D'après lui, il est question de construire son propre discours, de montrer non seulement les pratiques esthétiques de l'artiste, mais aussi les discours sur la politique, le social. Sa conviction est que les conditions d'opportunité sont réunies, mais il reste un gros problème sur le marché de l'art. «*Il faut un encadrement, des ventes aux enchères… »*, liste Massamba Mbaye.

Emile DASYLVA

MOTS FLECHES N°3969



SOLUTION-FLECHES N°3968

■	S	■	R	■	T	■	N	■	G	■	O	■
T	A	P	E	N	A	D	E	■	R	A	I	D
■	R	I	M	E	■	I	M	M	O	L	E	E
S	C	E	P	T	R	E	■	A	G	E	■	V
■	A	D	O	■	O	U	E	D	■	A	M	I
P	S	■	R	A	S	■	N	A	S	S	E	S
■	M	E	T	R	E	S	■	G	O	■	R	E
B	E	N	E	T	■	A	M	A	N	D	E	■
■	■	T	R	I	P	L	E	S	■	O	S	E
B	A	R	■	S	E	A	N	C	E	S	■	S
■	N	A	V	A	L	■	T	A	T	E	E	S
V	A	■	I	N	O	D	O	R	E	■	S	A
■	T	U	S	■	T	O	N	■	T	A	P	I
B	O	N	■	T	E	R	■	P	E	S	E	S
■	M	I	T	E	■	M	O	I	S	I	R	■
Q	I	■	A	S	P	I	R	E	■	L	A	S
■	E	U	X	■	A	R	G	U	M	E	N	T
A	S	S	A	U	T	■	E	X	I	S	T	E

SODOKU FACILES N° 3872

	6	5		7		1	3	
4								5
		1				7		
	5	9				4	2	
			9		5			
3				4				6
	2		1		6		4	
5			7		3			9
	7		8		4		5	

RESULTATS N° 3871

8	5	6	7	4	1	2	3	9
1	4	3	9	6	2	7	5	8
2	9	7	8	5	3	6	4	1
3	6	1	4	9	7	8	2	5
9	8	2	5	1	6	4	7	3
4	7	5	2	3	8	9	1	6
6	2	4	1	8	5	3	9	7
5	3	9	6	7	4	1	8	2
7	1	8	3	2	9	5	6	4

HEURES DE PRIERES

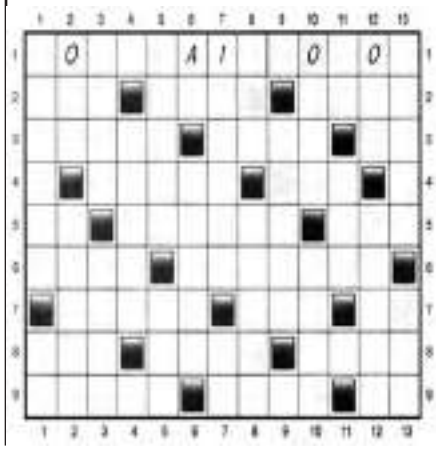


FADIAR
05H 57
SOUBA
06H 12
TISBAR
14H 15
TAKUSSAAN
16H 45
TIMIS
18H 45
GUEW
19H 45

1448 - HEGIRE

CONACO

PROBLEME N° 8793



SOLUTION N° 8792

T	E	L	E	S	C	O	P	E
A	C	E	R	E	■	R	A	P
L	U	■	E	T	O	N	N	E
E	R	O	S	■	C	E	D	E
N	E	S	■	O	R	■	A	■
T	U	■	O	P	E	N	■	F
■	I	N	■	E	R	O	D	E
F	L	E	U	R	■	M	U	E
A	■	F	R	A	I	S	E	S

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1 Dessin d'un visage pour la police. **2** Tête de tige de blé. Il pétille en Italie. Pantoufle. **3** Relatif aux marines de guerre. Partie de pièce de théâtre. Quatre trimestres en un. **4** Il protège les dents. Se débarrassa de. **5** Pour dans. Support de roues. Sans voile. **6** Fin du jour. Petit chemin. **7** Tel le chameau. Métal le plus utilisé. Non chez les Anglais. **8** Bien propre. Obstiné. Saisons de vacances. **9** Sanction disciplinaire. On les fredonne. Pronom pour lui.

VERTICALEMENT
1 Inclinaisons de terrains. Note en bas de page. **2** Offre boursière. Il découvrit la dynamite. **3** Bord de rivière. Petit rien. **4** Déçus et tristes. **5** Fus de mauvaise humeur. Elle a donc été canonisée. **6** Carte forte. Point de sortie. **7** Rome est sa capitale. Possessif pour toi. **8** Manie nerveuse. Sauvé à toutes jambes. **9** En totalité. **10** Ne mentionne pas. Emportements anciens. **11** Pris une boisson. Cet animal à longues oreilles brait. **12** Vague humaine sur les gradins. On y met les bulletins de vote. **13** Très mince. N'a pas la frousse.

NUMEROS UTILES

RENSEIGNEMENTS
ANNUAIRE : 1212

SDE
Numéro Vert
800 00 11 11

SENELEC
Service Dépannage
33 867.31.00

SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869 / 22 / 01 / 02

Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.36.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
HOGY : 33 827.39.83
Elisabeth Diouf de Rufisque : 33 836 36 94
CHU de Fann : 33 869 18 18

SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30

CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15

Mamadou Diagna Ndiaye, le thaumaturge derrière la réussite des JOJ Dakar 2026

Veni, Vidi, Vici.

Cette célèbre expression attribuée à Jules César aurait pu, à elle seule, résumer le miracle africain et sénégalais qui s'est déroulé sous nos yeux lors des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ Dakar 2026), du 31 octobre au 13 novembre 2026. La cérémonie d'ouverture a donné à Mamadou Diagna Ndiaye des allures de véritable thaumaturge.

Il fallait presque croire au miracle pour imaginer qu'un Sénégal que beaucoup n'attendaient pas à ce niveau puisse offrir au monde un spectacle d'une telle dimension culturelle et sportive.

Et pourtant, le miracle s'est produit, là, sous nos yeux, à Diamniadio.

L'Afrique et le monde en ont été éblouis, au point que, pendant plusieurs jours, toute la presse nationale et internationale ne parlait que de Dakar, de son audace, de sa créativité et de cette capacité presque insoupçonnée à faire les choses en grand.

Etant quelqu'un qui ne regarde presque jamais la télé, j'ai vu quelque chose de presque magique dans cette cérémonie. Non que mon ignorance croie en l'impossible, mais devant cette alchimie rare, cette parfaite symphonie il doit y avoir autre chose pour transformer une vision en réalité et un pari d'organisation en succès foudroyant.

C'est peut-être là l'une des grandes qualités de Mamadou Diagna Ndiaye : donner corps à ce que d'autres n'osent même pas imaginer (dans le monde professionnel les exemples font foison mais restons aujourd'hui sur le terrain du sport).

Diagna y a cru avant tout le monde. Il en a porté le combat avant tout le monde. Il en a envisagé la portée avant tout le monde. Sans doute il aura visualisé cette réussite mondiale une centaine de fois dans sa tête avant tout le monde ... et le tout sans percevoir ni salaire, ni indemnité, ni per diem, ni billet d'avion, même en ayant rang de ministre.

A une époque où la mystification des slogans creux prend de plus en plus d'ampleur au Sénégal, il aura donné une illustration saisissante de ce que peut être le patriotisme lorsqu'il se traduit en actes concrets et quotidiens.

Jamais, dans l'histoire du Sénégal, le président d'un comité d'organisation d'un événement sportif mondial de cette envergure n'aura porté une telle responsabilité sans percevoir de rémunération au titre de cette mission.

Ne lui demandez surtout pas pourquoi !

Il vous dira, avec l'humilité qu'on lui connaît : «*Je suis un pur produit de l'enseignement public, je dois tout à l'Etat sénégalais*». Mais la dimension de l'homme dépasse de loin son désintéressement face à la chose publique.



Il a surtout montré à la jeunesse de ce pays que ce projet était pensé pour elle, avec elle et par elle.

Et de quelle belle manière ?

204 comités olympiques ayant répondu à l'appel.

2 655 jeunes athlètes, âgés de 14 à 17 ans, avec une parfaite parité entre filles et garçons, ont pris part aux compétitions, réparties entre 25 sports de compétition et 10 sports d'engagement.

507 heures de compétition retransmises à travers le monde, avec 19 détenteurs de droits et plus de 70 sous-licences.

52 milliards de francs Cfa investis dans des équipements qui continueront à servir la jeunesse de ce pays.

70 % de taux de contenu local, là où la moyenne nationale tourne autour de 25 %.

11 installations sportives locales ont été rénovées.

2 grands complexes sportifs, Iba Mar Diop et le Tour de l'Œuf, transformés.

1 village olympique est appelé à devenir un campus universitaire à Diamniadio.

6 000 jeunes volontaires, recrutés dans le cadre du programme *Jambaar 26* parmi 23 000 candidats, auront appris, en situation réelle, la logistique, l'accueil, la gestion événementielle, le travail en équipe sous pression et le service au public.

964 815 billets mis en vente, dont 300 000 billets solidaires.

22,7 millions de vues TikTok par jour pour le hashtag #Dakar2026, et un classement au 17e rang mondial des «Leaders in Sports», avec une deuxième place africaine, derrière le Cameroun.

2,3 fois plus de mentions du Sénégal sur les réseaux sociaux, dont 48 % liées aux JOJ.

Que dire encore de l'impact économique, que le cabinet Gaye et Associés Consulting a estimé à 650 milliards de francs Cfa en impact brut sur l'économie, soit environ 1 % du PIB ?

L'impact social est tout aussi phénoménal, avec d'innombrables ressources humaines à capitaliser, selon l'étude de l'économiste Dr Madanou Diémé.

A ceux qui s'attendaient à un échec, c'était mal connaître l'homme à la baguette : il est un indécrottable perfectionniste.

Diagna est aussi de cette forte race de leaders qui ont du flair, cette capacité à détecter les compétences, le potentiel ou le talent chez les autres. Il a également l'ingéniosité de placer le bon profil à la place qui sied (Ibrahima Wade, Khady Niang et Khalil Cissé notamment). Et, enfin, cette générosité rare de partager un peu de ce que la vie lui a appris et donné.

Diagna a le sens du tempo. Il est à la baguette, tel un chef d'orchestre qui voit tout, planifie tout et anticipe tout... même en n'étant pas là.

Ce résultat, pour qui le connaît, n'est point une surprise, tant l'homme semble avoir besoin de plus de 24 heures pour boucler ses journées. C'est un travailleur hors pair, organisé, infatigable et sans relâche.

Dakar 2026 n'est donc pas seulement une réussite organisationnelle ou sportive. C'est aussi la démonstration qu'une vision, lorsqu'elle est portée avec conviction, méthode, rigueur et engagement par un homme de cet acabit, peut dépasser les scepticismes et faire naître une ambition collective. Et parfois, le patriotisme n'a pas besoin de discours. Il lui suffit de résultats.

Grand merci, Président.

Votre nom est définitivement inscrit parmi la constellation des grands qui ont façonné le sport de ce pays.

Insa CAMARA
Juriste spécialisé en contenu local
Camarainsa@gmail.com

*Walf*Quotidien N°10389
JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

Hommage à Cheikh Hamidou Kane : L'architecte de l'être réconcilié et du «Regard à deux yeux»

A l'heure où l'Afrique interroge ses modèles éducatifs et sa souveraineté économique, l'œuvre de Cheikh Hamidou Kane offre deux clés majeures pour dépasser le destin tragique de Samba Diallo et transformer la maîtrise du savoir en levier d'émancipation collective.

A travers les époques et les continents, certaines pensées se répondent comme les échos d'une même sagesse universelle. Au Sénégal, Léopold Sédar Senghor appelait à «l'enracinement et à l'ouverture». A l'autre bout du globe, en territoire Mi'kmaq, les aînés Albert et Murdena Marshall ont théorisé l'Etuaptmumk, le principe du «Regard à deux yeux». Cette philosophie autochtone invite à appréhender le réel en mobilisant simultanément les forces des savoirs traditionnels d'un œil, et celles des connaissances occidentales de l'autre, pour le bien commun de l'humanité.

C'est dans l'œuvre monumentale de Cheikh Hamidou Kane que cette convergence intellectuelle et politique trouve son incarnation la plus saisissante. Deux vérités fondamentales, extraites de son œuvre, éclairent aujourd'hui nos défis les plus urgents : la refondation de notre système éducatif et la conquête de notre souveraineté économique.

L'éducation comme creuset d'un être unifié : conjurer le drame de Samba Diallo

Dans «L'Aventure ambiguë», Samba Diallo exprime avec une lucidité déchirante le vertige de la rencontre entre deux civilisations : *«Je ne suis pas un Diallobé distinct face à un Occident distinct, appréciant d'une tête froide ce que je puis lui prendre et ce que je dois lui laisser en contrepartie. Je suis devenu les deux. Il n'y a pas une tête lucide entre deux termes d'un choix. Il y a une nature étrange, en détresse de n'être pas deux»*.

Si Samba Diallo a fini par succomber à ce déchirement, c'est parce que la société et l'école de son temps n'avaient pas encore opéré leur mue. Figées dans des lectures binaires, elles exigeaient encore de l'individu qu'il choisisse un camp, l'empêchant d'assumer la synthèse nouvelle qui naissait en lui.

Aujourd'hui, le défi majeur de notre éducation est précisément d'accomplir la réconciliation que le héros de Cheikh Hamidou Kane n'a pas eu le temps de vivre. A l'image du «Regard à deux yeux» d'Albert et Murdena Marshall, notre école ne doit plus opposer la transmission de nos valeurs endogènes à l'apprentissage des sciences universelles. Nous ne sommes plus en présence de deux entités rivales, mais d'un être unique, riche de deux héritages. Tel un greffage réussi sur un arbre vigoureux, cette rencontre culturelle produit des fruits plus beaux, plus juteux et plus savoureux. L'hybridité cesse d'être une fracture mortelle pour devenir une vision binoculaire, dotant notre jeunesse d'une profondeur de champ inédite.

Le travail et la connaissance : les leviers de la souveraineté économique

Au-delà de l'enjeu éducatif, Cheikh Hamidou Kane pose les jalons d'un véritable projet de souveraineté. L'harmonie culturelle née de l'ouverture à l'autre trouve son prolongement naturel dans un effort collectif de création de richesses et de maîtrise technologique.

La vie des nations s'organise autour du travail. Face aux impératifs actuels de souveraineté économique, notre continent ne peut se permettre ni un matérialisme qui assèche l'âme, ni un repli contemplatif qui néglige les exigences du développement. En une seule sentence, l'écrivain parvient à mettre en cohérence l'exigence spirituelle et l'impératif de production. Il fait dire au Chevalier, le père de Samba Diallo : «*Si une vie se justifie de Dieu, le temps que l'on prend à la prière pour travailler est aussi prière. C'est même une très belle prière»*

Cette parole revêt une portée politique décisive. Elle libère nos sociétés de tout complexe face à la modernité industrielle, scientifique ou numérique. En sanctifiant l'effort humain, Cheikh Hamidou Kane démontre que l'appropriation des savoirs techniques et la conquête de notre autonomie économique ne sont en rien des trahisons envers notre héritage spirituel. Dès lors que le travail est porté par la maîtrise de la connaissance et orienté vers l'intérêt général, il devient une forme accomplie d'élévation.

Dissiper l'ignorance pour bâtir l'avenir

L'œuvre de Cheikh Hamidou Kane - de *L'Aventure ambiguë* aux *Gardiens du Temple*- demeure une boussole stratégique que nous n'avons pas fini d'explorer. En jetant des ponts entre des univers en apparence contraires, le maître nous enseigne que les contradictions ne naissent que de l'ignorance et de la peur de l'altérité.

En forgeant une école qui assume la richesse de notre double héritage et en érigeant le travail éclairé par le savoir en sacerdoce collectif, nous donnons corps à la vision de Cheikh Hamidou Kane. C'est à ce prix que chaque citoyen se mettra en cohérence avec lui-même pour bâtir des nations souveraines, apaisées et créatrices.

Alhousseynou Yoro DIALLO
Enseignant à la retraite,
Ancien Principal,☐Ancien lauréat
du Concours général,
Chevalier dans l'Ordre national
du Lion

Le cœur avant la craie...

Cher jeune collègue,

Te voilà nouvellement affecté à Kawel Wouro Altiné, un village reculé du Diéry, situé à 34 kilomètres de la RN2. Tu vas probablement te sentir seul les premiers jours, qui sait, loin de ta famille et de tes amis, au milieu de tous les autres. Tu vas remarquer tout de suite ce qui va te manquer : l'électricité, le réseau téléphonique, la télévision, l'internet et le confort auquel tu étais habitué. Les plats du terroir te sembleront peut-être inhabituels au début, mais ils sont préparés avec le cœur et le peu de moyens des habitants. Cependant, le partage des repas et la posture morale vont jouer un rôle central pour bâtir une relation de confiance avec les familles et pour devenir un véritable modèle aux yeux de tes élèves.

Pour réussir ton intégration dans ton nouveau poste, tu dois faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'humilité envers ta communauté d'accueil. Adopte toujours une posture d'écoute, de courtoisie et de respect envers les populations et leurs traditions. Apprends quelques mots de salutation en langue Pulaar pour montrer ta considération envers les habitants qui sont désormais tes nouveaux maîtres parce que «Sérère moy diamou Peul». Ne reste jamais enfermé dans ta case ou ton logement après les cours. Partage le thé, intéresse-toi à la vie du village. Très vite, ces inconnus deviendront tes protecteurs et ta deuxième famille.Garde une attitude toujours irréprochable en évitant, de nuit comme de jour, les fréquentations douteuses et les situations ambigües qui pourraient nuire à ta crédibilité morale, car la moindre rumeur peut compromettre définitivement ta carrière sur place. Pour rappel, *«Lo moomul ba ko fa, bul laal, bul jëggé»*, dit l'adage wolof.

Ici, tu ne seras pas seulement un enseignant qui dispense un savoir. Tu seras l'espoir incarné. Pour ces enfants, tu es la fenêtre ouverte sur le monde en leur apprenant à lire, à écrire et à se poser des questions sur la vie. Pour les populations de Kawel Wouro Altiné, tu es le guide à qui elles confient ce qu'elles ont de plus précieux au monde : l'avenir de leur descendance. Ne les déçois pas. Respecte tout le monde. N'arrive pas en conquérant qui sait tout, mais en fils qui vient servir son pays. Va saluer le chef de village, l'imam, les notables et les parents. Si tu gagnes le cœur des parents, ils protégeront ton école comme leur propre maison, et ils veilleront sur toi comme leur propre enfant.

Sois un modèle. Dans un village reculé, tous les regards sont tournés vers le maître. Ta ponctualité, ta tenue vestimentaire, ta patience et ta façon de parler seront copiées par tes élèves. Ta rigueur est leur première leçon de morale. Retiens bien aussi cette règle d'or : n'humilie jamais un élève, et encore moins un parent. Respecte tout le monde et tu auras la paix. Il y aura des jours de tempête de poussière, de fatigue et de doute mais ne cède jamais au découragement ni à l'abandon Rappelle-toi toujours que ton absence d'une seule journée vole à ces enfants une chance de s'en sortir. Ta présence régulière, chaque jour, dans ta classe, est déjà la moitié de leur réussite. Un vrai maître ne triche pas avec le temps des élèves. N'anticipe jamais les départs en vacances ou pour les fêtes, et ne prolonge jamais ton absence après les congés scolaires. Prends la mesure de ta responsabilité. Elle est immense, mais elle est noble. Mon cher, les débuts seront très difficiles, tu vas peut-être verser des larmes de solitude les premiers soirs, mais tu verseras des larmes de fierté le jour où tu verras tes lires leurs premiers mots, écrire leurs premières phrases.

Dans vingt ans, quand l'un d'eux deviendra médecin, ingénieur ou enseignant à son tour, il se souviendra que : «Tout a commencé dans une petite classe de brousse, à Kawel Wouro Altiné, grâce à un maître qui n'a jamais baissé les bras».

Ce maître c'est toi.

L'avenir des enfants de Kawel Wouro Altiné est désormais entre tes mains.Que la sagesse t'accompagne et que ta craie éclaire les ténèbres. Bonne mission.

Amadou Yéro SARR,
Proviseur du Lycée Thillé Boubacar
Kawel Wouro Altiné,
le 16 novembre 2026

CONGO
Claude Le Roy démissionne déjà



Cinq mois après son retour sur le banc du Congo, Claude Le Roy a posé sa démission. Le «sorcier blanc» l'a annoncé hier soir après la défaite de son équipe face aux Comores (0-1), quasiment synonyme d'absence des *Diables Rouges* lors de la prochaine CAN. Avec seulement 2 points pris en 4 journées, les Congolais doivent impérativement remporter leurs deux derniers matchs face à la Namibie et le Cameroun, et il faudrait que les Comores perdent dans le même temps les leurs, pour espérer se qualifier. Autant dire que cela ressemble à une mission impossible. *«Pour alléger l'atmosphère, pour que les choses soient sereines pour le football de ce pays, je présente ma démission. J'ai failli à ma tâche, même si mathématiquement ce n'est pas terminé. (…) Je pense que la meilleure solution pour apaiser le climat, pour que les gens puissent repartir sur des bases saines. J'ai pris du plaisir à bosser avec cette équipe, présenter ma démission me semble être la voie la plus honnête. Je sais que le football congolais a un avenir, de nouveaux talents vont émerger. Mon regret, c'est de ne pas avoir pu participer un peu plus à l'avènement de tous ces jeunes talents. J'aime ce pays, je suis venu ici pour la première fois il y a 55 ans, j'ai été très heureux de revenir»*, a confié le coach de 78 ans en conférence de presse.

LIGA
Le Real Madrid blinde Arda Güler

Comme attendu depuis plusieurs semaines, Arda Güler prolonge l'aventure au Real Madrid. Le club merengue a officialisé la nouvelle ce mercredi par le biais d'un communiqué. Auteur d'un début de saison exceptionnel (4 buts et 7 passes décisives en 14 matchs), le crack turc est désormais lié au Real Madrid jusqu'en 2032. Il était arrivé au club en 2023 en provenance de Fenerbahçe. *«Le Real Madrid CF et Arda Güler ont convenu de prolonger le contrat de notre joueur, qui le maintiendra au club jusqu'au 30 juin 2032. Arda Güler est arrivé au Real Madrid en juillet 2023, à l'âge de 18 ans. En quatre saisons sous notre maillot, il a disputé 126 matchs et remporté 5 titres : 1 Ligue des champions, 1 Coupe du monde des clubs, 1 Supercoupe de l'UEFA, 1 titre de champion d'Espagne et 1 Supercoupe d'Espagne. Il est international turc, équipe avec laquelle il a disputé 38 matchs jusqu'à présent. En septembre dernier, il a reçu le prix de révélation de l'année pour la Ligue des champions 2025-2026»*, indique le club espagnol dans son communiqué.

ALGERIE
Le sélectionneur Hemdani vers la sortie

La lourde défaite au Togo (3-0) devrait coûter son poste à Brahim Hemdani. Selon le journaliste Romain Molina, le sélectionneur de l'Algérie ne poursuivra pas sa mission à la tête des *Fennecs*. La Fédération algérienne de football (FAF) espère ainsi désamorcer la crise qui secoue la sélection nationale. Mais les tensions dépasseraient largement le cadre sportif. Toujours d'après la même source, le président de la FAF, Walid Sadi, fait l'objet d'une vive contestation, tandis que plusieurs personnes au sein de la fédération et du ministère des Sports convoiteraient son poste. Le départ de Hemdani pourrait donc ne pas suffire à calmer les esprits.

BOURNEMOUTH
Kroupi vers le PSG ou le Barça



Remis de sa fracture au cinquième métatarsien du pied droit, Eli Junior Kroupi compte bien rattraper le temps perdu. Il l'a prouvé en marquant dès sa deuxième sélection en équipe de France, et l'attaquant veut désormais enchaîner sous les couleurs de Bournemouth. Où il restera cet hiver, assure *The Athletic*. En revanche, nos confrères annoncent que l'ancien Lorientais ne serait pas contre le fait de rejoindre un club plus huppé l'été prochain. Le buteur français se trouve d'ores et déjà sur les tablettes des plus grands clubs de Premier League, mais ces derniers devraient finir déçus. Toujours d'après *The Athletic*, Kroupi ne souhaite pas rester en Grande-Bretagne, et deux cadors européens semblent actuellement bien placés pour le recruter lors du prochain mercato estival. A commencer par le Paris Saint-Germain, où Luis Enrique apprécie énormément son profil, sans oublier le FC Barcelone. Au niveau des finances, les champions d'Europe en titre n'auront sans doute aucun mal à répondre aux attentes des Cherries, qui comptent récupérer plus de 100 millions d'euros sur ce transfert.

NORVEGE
Erling Haaland, des chiffres irréels

Erling Haaland (26 ans, 61 sélections et 68 buts) affole les compteurs. Auteur d'un doublé au Danemark (2-3), mardi, l'attaquant de la Norvège a porté son total à 25 buts en 22 matchs de Ligue des Nations, un record dans la compétition. Le meilleur buteur de l'histoire de la sélection scandinave affiche des statistiques tout aussi impressionnantes en Coupe du monde (7 buts en 5 matchs) et en éliminatoires du Mondial (21 buts en 14 matchs). Des cadences infernales auxquelles le Viking a habitué son monde en club. Joueur le plus rapide à atteindre la barre des 60 buts en Ligue des Champions (60 matchs), le buteur de Manchester City détient également le record de précocité pour atteindre les 100 buts en Premier League (111 matchs) ainsi que celui du nombre de réalisations sur une saison dans le championnat anglais (36). Et dire qu'il n'a que 26 ans...

ARSENAL
70 M€ demandés pour Zubimendi

Seulement remplaçant à Arsenal en raison d'une trop lourde concurrence, Martin Zubimendi (27 ans, 7 apparitions en Premier League cette saison) envisage de quitter le champion d'Angleterre en titre. Selon le journal *AS* ce mardi, le milieu de terrain espagnol vise large : il est «ouvert à toutes les propositions». Le quotidien dévoile que les Gunners attendent au moins 70 millions d'euros pour laisser partir leur joueur, dont le contrat s'achève en juin 2030. Le Basque reste désiré par l'Atletico Madrid et suivi par Chelsea : l'entraîneur Xabi Alonso l'avait eu sous ses ordres lorsqu'il dirigeait la réserve de la Real Sociedad.

GOLF
Tiger Woods de retour à la compétition à 50 ans



Tiger Woods va faire son retour sur le circuit. Du haut de ses 50 ans, le golfeur américain participera au tournoi Hero World Challenge début décembre. Ce dernier figure en effet parmi les participants de ce tournoi qui compte pour le PGA Tour, et qui se déroulera du 3 au 6 décembre aux Bahamas. Ce sera la première fois que Tiger Woods, lauréat de 15 tournois majeurs en carrière, dispute un tournoi sur le principal circuit professionnel de golf depuis juillet 2024. L'Américain a été empêtré dans des problèmes judiciaires depuis sa dernière apparition.

ATHLETISME
La Française Auriana Lazraq Khlass suspendue 22 mois

Auriana Lazraq Khlass, vice-championne d'Europe de l'heptathlon en 2024, a été suspendue 22 mois pour manquements à ses obligations de localisation antidopage. «*Un tribunal disciplinaire a suspendu Aurania Lazraq Khlass pour 22 mois à compter du 26 mars 2026 pour manquements à ses obligations de localisation*», a écrit sur X l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) à propos de l'athlète suspendue provisoirement depuis mars, et dont les résultats sont annulés à partir du 10 novembre 2025. Selon la décision du tribunal disciplinaire publiée par l'AIU vendredi, trois manquements aux obligations de localisation antidopage sont reprochés à l'athlète de 27 ans basée à Metz entre février et novembre 2025, ce qui peut justifier une suspension allant jusqu'à deux ans. Lazraq Khlass n'a pas contesté les deux premiers manquements (elle n'avait pas mis à jour sa localisation dans le logiciel «Adams» utilisé par les athlètes pour être localisés par l'antidopage) mais a contesté le troisième manquement. Elle dit avoir voulu modifier sa localisation pour le lendemain mais que celle-ci avait par erreur été modifiée rétroactivement pour le jour même.

CAN U23 (Q) | TROISIEME ET DERNIER TOUR

Le Maroc, l'ultime round qui attend le Sénégal

La sélection nationale masculine U23 défiera le Maroc en mars prochain dans une double confrontation, comptant pour le dernier tour qualificatif à la Can. Le Sénégal devra écarter le champion en titre pour marquer son retour sur la scène continentale olympique.

La participation du Sénégal à une troisième phase finale de Coupe d'Afrique des Nations (Can) des moins de 23 ans passera par le Maroc. Les *Lions* devront résoudre l'équation marocaine pour se retrouver au banquet final, après avoir écarté le Soudan du Sud au deuxième tour. Le Maroc est le champion en titre. Les Sénégalais eux, ne sont jamais montés sur le podium puisqu'ils ont été deux fois quatrièmes (2011 et 2015). «*Sur le plan psychologique, il faut que nous ayons un ascendant. Nous devons être convaincus de nos valeurs et nous dire que nous sommes meilleurs. Que ce soit le Maroc ou une autre équipe, on va le faire*», a prévenu le sélectionneur national, Serigne Saliou Dia, en conférence de presse d'après-match.

Jamais 2 sans 3 ?

Ces retrouvailles s'annoncent palpitantes. Après le sacre continental des *Lions* A en 2025 contre le Maroc, dans une finale pleine de rebondissements, les *Lionceaux* U17 sont revenus rajouter une autre couche en brillant face au même pays dans le même antre. Au tour des Olympiques sénégalais de faire respecter l'adage : «Jamais deux sans trois».

Dans ces qualifications, les Marocains ont éliminé l'Ethiopie (0-1 et 5-3). En cette année 2026, ils comptent déjà 6 rencontres dans les jambes dont 4 en amical. Pour cette fenêtre de novembre, le Maroc s'est appuyé sur un groupe dont 2 joueurs évoluant au pays : Abdelhamid Maali (Ir Tanger) et Ilyass Mansoub (Rs Berkane). Tout le reste est expatrié. Hormis le double acte face aux Sud-Soudanais, les Sénégalais ont battu à deux reprises les Gambiens (2-1 et 3-1) en match de préparation en octobre dernier. Pour le technicien, «*l'enjeu doit concerner tout le monde, les fédéraux, Patrick Vieira…Il y a des garçons qui ont plus d'expérience et de vécu. Il va falloir que tout le monde se focalise pour appuyer ce groupe. Soutenir cette équipe, c'est aussi lui donner les meilleurs joueurs du moment. Ce n'est pas l'équipe de Serigne Saliou, mais celle du Sénégal. Si nous pouvons avoir nos meilleurs joueurs, on est preneur. Je le dis encore une fois, je le répète, je le crie encore, on sera preneur*», prévient-t-il.

Attention au syndrome de 2023 !

Toutefois, le coach Serigne Saliou veut éviter l'épisode vécu en 2023 par les Sénégalais sous la houlette de Demba Mbaye. Après avoir dominé 3-1 le Mali, le Sénégal a été renversé par 3-0 au retour. A l'époque, le sélectionneur national Aliou Cissé, avait convoqué des joueurs comme Dion Lopy, par ailleurs capitaine des U23, pour une rencontre sans grand enjeu. Demba était alors obligé de colmater avec ceux à sa possession. Mais c'était insuffisant. Pour son successeur, «*Patrick Vieira* (sélectionneur des A) *a déjà échangé avec le groupe des U23 et leur a expliqué qu'ils constituaient l'antichambre de l'équipe A. Il leur a bien fait comprendre qu'ils avaient leur place chez les A s'ils continuaient à bien travailler*», a-t-il confié.



Les U23 seront au testeur du Maroc pour le dernier tour des qualifications

L'ossature actuelle sénégalaise est composée de footballeurs évoluant à l'étranger. Huit sont locaux. A l'aller contre le Soudan du Sud, trois ont figuré dans le 11. Au retour, ils n'étaient que 2.

Jean Pierre SAMBOU

BASKET | LIGA ENDESA

Eli John Ndiaye revient au Real Madrid



Eli John Ndiaye revient au Real, deux mois après son prêt à Joventut

Le Real Madrid rappelle Eli John Ndiaye après deux mois de prêt en activant la clause de résiliation avec Joventut. Le Real Madrid a rapatrié le natif de Guédiawaye en raison de récentes blessures dans son effectif. Mikael Jantunen et Gabriel Deck, deux intérieurs à l'infirmerie, a poussé le club à mettre fin au prêt du joueur hispano-sénégalais.

Ndiaye avait quitté la Nba l'été dernier après des débuts difficiles avec Atlanta. Il avait ensuite reçu une offre de Valencia Basket, que le Real Madrid a finalement égalée grâce à son droit de premier refus en Liga Endesa, évitant ainsi de renforcer un concurrent direct. Cela signifiait qu'il fallait lui faire une place pendant la pré-saison, même si l'objectif n'était pas de le garder. Pradilla, Sarr, Jantunen, Tavares et Jones, étaient déjà les pivots retenus pour la saison 2026-2027. Sa destination était Joventut, où il allait retrouver un entraîneur du calibre de Dani Miret (champion du monde U19). Ndiaye n'ayant que 22 ans, son potentiel de progression reste immense. Ndiaye revient pallier certaines absences subies par l'équipe du Real Madrid. Les absences de Jantunen et Deck ont été les plus importantes, ce qui explique l'activité du club sur le marché des transferts.

Papa Lamine NDOUR

BREVES

CAN DES MALENTENDANTS
Le Sénégal sera d'attaque

L'équipe nationale des malentendants va finalement défendre son titre de champion d'Afrique lors de la Can qui se tiendra du 30 novembre au 13 décembre prochain à Addis-Abeba, en Ethiopie. «*Cette participation a été rendue possible grâce à l'appui des autorités étatiques, notamment la présidence de la République et le ministère des Sports*», lit-on dans un communiqué de l'Association des sports des sourds du Sénégal (Asss). Logé dans le groupe C, le Sénégal effectuera son entrée le 1er décembre face au Cameroun.

CLASSEMENT FIFA
Statu quo pour les *Lions*

Le Sénégal ne bouge plus au classement général de la Fifa. Malgré leurs deux matches de novembre contre le Soudan (4-1 et 4-2), les *Lions* n'ont pas gagné de nouvelles places. Ils restent toujours 18èmes. En Afrique, ils occupent la deuxième marche du podium derrière le Maroc, désormais cinquième mondial. En fermant le Top 5, les Marocains égalent le Nigeria, qui avaient déjà atteint ce rang en avril 1994.

FORMATION
Une centaine d'arbitres en stage

La Commission centrale des arbitres (Cca) organise du 28 novembre au 7 décembre 2026, un stage de formation. Ce séminaire de 10 jours, va regrouper 160 arbitres d'élite dont 30 internationaux. Au programme de ce rendez-vous, des tests physiques (vitesse et intervalles), de la théorie (Lois du jeu 11, 12 et 14) et de la pratique (hors-jeu, fautes, surface). Un budget de 35 millions francs Cfa est prévu à cet effet.

Rassemblées par JP. SAMBOU

Cyan Magenta Jaune Noir